

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Formation CREATION EN LIGNE

Version mise à jour le 22 décembre 2020

### PARTICIPANT

Nom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe :  H  F  
 Tél : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_  
 CP/Ville : \_\_\_\_\_ Activité envisagée : \_\_\_\_\_

### NIVEAU DE FORMATION ET SITUATION

- Fin de 3<sup>ème</sup> / sans diplôme  
 CAP - BEP  
 BAC  
 BAC + 2  
 BAC + 3 et plus  
 Salarié dans le privé  
 Salarié dans le public  
 Demandeur d'emploi  
 => **Identifiant Pôle emploi :**

### FORMATION(S) CONCERNEE (S)

Formation	Dates/Lieu

### OBJECTIFS DE FORMATION ET ATTENDUS

**Au regard de la fiche de formation détaillée mise à disposition, et afin d'affiner les attentes, vous estimez que :**

- Les objectifs et contenus de la ou les formations ci-dessus correspondent aux besoins du participant, en lien avec l'entreprise ou le financeur  
 Les modalités (la durée, le lieu,...) correspondent aux possibilités du participant  
 Les modalités pédagogiques (type de support, programme, ...) semblent adaptées  
 Vous souhaitez affiner mon besoin en formation avec un conseiller formation

**Quels est votre niveau de connaissance/de pratique dans le domaine choisi :**

**Quels sont vos besoins spécifiques :**

Le signataire certifie :

- L'exactitude des éléments transmis  
 Avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les accepte  
 Avoir pris connaissance de la fiche détaillée formation et du règlement intérieur  
 Avoir les prérequis exigés le cas échéant

Fait le : \_\_\_\_\_ A : \_\_\_\_\_

Signature du participant :

### TARIF 2021

Pack Micro : 210€  
 Pack Essentiels : 210€  
 Pack Commercial : 210€  
 Pack Gestion : 315€  
 Pack Premium : 500€



Un devis peut vous être fourni sur demande.

Prise en charge possible selon votre statut

### PIECES A FOURNIR

- Les pièces à fournir avec le bulletin signé/daté :
- Prise en charge CPF : attestation sur l'honneur d'un projet de création / reprise en cours
  - Demandeur d'emploi : indiquer votre n° numéro d'identifiant Pôle Emploi

*Fiches formations détaillées disponibles sur le site internet de [cma-allier.fr](http://cma-allier.fr) ou sur demande*

*Un référent Handicap est à votre disposition*

*Les Conditions Générales de Vente et le Règlement Intérieur sont à votre disposition sur demande*

### CONTACT

Service éco - Formations création  
 7 rue Emile Guillaumin – CS 41703  
 03017 MOULINS cedex  
 Tél : 04 70 46 91 73  
 Mail : [laurence.lemaire@cma-allier.fr](mailto:laurence.lemaire@cma-allier.fr)

N° SIRET : 130 027 956 00049  
 enregistré sous le n°8303P001903. Cet  
 enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



### CADRE RESERVE A LA CMA 03 (ne pas compléter) :

Règlement en date du :

Mode de paiement :  chèque  espèce  
 Organisme de prise en charge :

### ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les relations contractuelles entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Allier - CMA03 et tout stagiaire souhaitant suivre une formation, qu'elle soit diplômante ou de perfectionnement. Elles prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par la CMA03.

La CMA03 se réserve le droit de modifier les présentes à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le stagiaire

### ARTICLE 2 – RESERVATION DE FORMATIONS

Le nombre de places étant limité par formation, la réservation est possible par téléphone, courriel ou fax.

### ARTICLE 3 – CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription à toute formation ne devient effective qu'à la réception du bulletin d'inscription et du règlement par tous moyens, outre un chèque de caution quand il est demandé.

### ARTICLE 4 – RESERVATION DE FORMATIONS

Toute inscription sera confirmée par l'envoi d'une convocation environ une semaine avant le démarrage précisant les horaires et le lieu.

### ARTICLE 5 – ANNULATION DE L'INSCRIPTION

5 – 1 - La CMA03 se réserve le droit d'annuler une formation en cas d'effectif insuffisant laissé à son appréciation. Le règlement peut alors, soit être remboursé au stagiaire, soit être conservé pour un stage ultérieur, identique ou non. Il en est de même pour le chèque de caution.

5 – 2 – En cas d'annulation à l'initiative de l'entreprise ou du stagiaire, la CMA03 devra en être informée au moins 7 jours calendaires avant le début de la formation. A défaut, elle conservera et encaissera le chèque de caution.

### ARTICLE 6 – COÛT ET MODALITES DE PAIEMENT

Le coût de la formation est mentionné sur la fiche détaillée du stage. La CMA03 se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix mentionné le jour de la commande sera le seul applicable au stagiaire.

Pour les personnes inscrites au répertoire des métiers de l'Allier, la CMA03 effectue les formalités de prise en charge auprès des organismes financeurs.

Pour le statut salarié, l'employeur doit préalablement déposer une demande de prise en charge financière à l'OPCO auprès duquel l'entreprise cotise pour la formation continue de ses salariés.

Seul le montant de la participation stagiaire représentant les frais d'inscription et les documents pédagogiques reste à la charge de l'entreprise tous statuts confondus (chef d'entreprise, conjoint collaborateur, conjoint associé, salarié).

### ARTICLE 7 – CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

#### 7 – 1 – Rétractation ou désistement

- Si le désistement du stagiaire intervient au moins 7 jours calendaires avant le début de la formation, le remboursement sera intégral et le chèque de caution sera restitué.

- Si le désistement intervient entre 6 jours calendaires et le jour même de la formation, le remboursement sera intégral exclusivement pour les cas de force majeure avec justificatif.

#### 7 – 2 – Abandon en cours de formation

Aucun remboursement, même partiel, ne se fera en cas d'abandon en cours de formation. Le chèque de caution sera encaissé dès l'abandon du stagiaire.

En cas d'abandon pour force majeure dûment justifiée, le stagiaire aura la possibilité de reporter son inscription sur une formation postérieure dont la date sera choisie par la CMA03 en fonction des disponibilités et des effectifs prévus.

### ARTICLE 8 – PENALITES ET FRAIS DE RETARD

Tout impayé au-delà de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture fera l'objet d'un courrier recommandé. Sans paiement enregistré, le dossier sera transmis à un huissier.

### ARTICLE 9 – MODALITES D'ORGANISATION DES FORMATIONS

Le contenu détaillé de chaque formation et le calendrier sont transmis au stagiaire.

La CMA03 adresse une convocation par courrier ou mail environ 8 jours avant le démarrage de la formation précisant les horaires et l'adresse exacte avec, le cas échéant, la liste du matériel à apporter.

Le stagiaire s'engage à suivre la formation régulièrement, hormis cas de force majeure dûment justifiée, auquel cas il sera fait application de l'article 7-2 des présentes.

Tous les intervenants chargés de la formation sont dûment qualifiés.

Le nombre maximum de participants est fixé pour chaque formation principalement en fonction de l'efficacité pédagogique. La CMA03 se réserve le droit d'annuler une formation en cas d'effectif insuffisant laissé à son appréciation.

### ARTICLE 10 – CONTESTATIONS ET LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française.

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'application des présentes, la compétence est attribuée au Tribunal administratif de Clermont-Ferrand